

Province de Québec
Municipalité du Village de Massueville

Lundi 1^{er} mai 2017

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue à la mairie, située au 246, rue Bonsecours à Massueville, le lundi 1^{er} mai 2017 à 19h30, à laquelle sont présents:

Le maire suppléant Richard Gauthier et les conseillers Stéphane Brouillard, Ginette Bourgeois et Matthieu Beauchemin;

Le maire Denis Marion et la conseillère Nicole Guilbert étaient absents.

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire suppléant, Richard Gauthier.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017;
4. Documents déposés;
5. Période de questions;
6. Rapport du maire;

7. **VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS**
 - 7.1 Suivi des différents comités;
 - 7.2 Mandat pour la confection du char allégorique;

8. **SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment - avril 2017;
 - 8.2 Mandat pour la réalisation de descriptions techniques relatives à la demande d'exclusion et d'inclusion de la zone agricole;

9. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION**
 - 9.1 Rapport du responsable des travaux de voirie et de l'usine d'épuration des eaux usées - avril 2017;
 - 9.2 Remplacement de la clôture à l'entrée de l'usine d'épuration des eaux usées;
 - 9.3 Préparation des plans et devis et appel d'offres pour la reconstruction de la rue Varennes - programme FEPTÉU;
 - 9.4 Appel d'offres - Porte de garage à l'usine d'épuration;

10. **ADMINISTRATION**
 - 10.1 Présentation des comptes à payer du mois d'avril 2017;
 - 10.2 Dépôts du rapport financier, vérifié, au 31 décembre 2016;
 - 10.3 Appui à la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel;
 - 10.4 Appui à la Municipalité de Saint-Aimé - Route 235 - Tronçon de Massueville - Yamaska;
 - 10.5 Regroupement des offices municipaux de Sorel-Tracy, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, de Saint-David, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu, Yamaska et Massueville;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 1^{er} mai 2017**

3362

10.6 Mandat accordé pour signature et présentation de l'entente de regroupement des offices municipaux d'habitation;

10.7 Présence d'un drapeau des Patriotes au mat de l'édifice municipal principal dans les jours entourant la Journée nationale des Patriotes;

11. Période de questions;
12. Affaires nouvelles;
13. Questions diverses;
14. Clôture de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire suppléant, Richard Gauthier, ouvre la séance ordinaire à 19h30.

Rés. 2017-05-071 **2. Adoption de l'ordre du jour** (c. c.)

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;
IL EST RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tout en laissant le point « *Questions diverses* » ouvert et en transférant le point 10.2 avant le point 4.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-05-072 **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017 et son suivi** (c. c.)

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue le 3 avril 2017, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de monsieur le conseiller Stéphane Brouillard;
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal et le suivi de la séance du 3 avril 2017 et d'en autoriser les signatures.

Adopté à l'unanimité

10.2 Dépôt du rapport financier, vérifié, au 31 décembre 2016 (c.c. |11.3.6)

Conformément à l'article 176.1 du code municipal, le Conseil prend acte du dépôt du rapport financier de la Municipalité de Massueville pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016, tel que préparé par la firme comptable Hébert Marsolais inc.

4. DOCUMENTS DÉPOSÉS (c.c. liste)

CORRESPONDANCE

1. **M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL** : Projet de règlement no 31-17 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de Pierre-De Saurel, résolution 2017-04-140 concernant l'adoption dudit projet de règlement 31-17 et de la résolution no 2017-

04-141 fixant à 20 jours le délai de consultation des municipalités prévu à l'article 52 de la LAU. (1.8.1/01). - Avis indiquant les frais exigés lors du dépôt d'une demande de révision du rôle d'évaluation foncière. (1.8.1/01); - Résolution no 2017-04-168 concernant la déclaration d'intention de la MRC au sujet de la gestion du transport collectif. (5.3.1); - Règlements : no 261-17 relatif à la gestion des matières résiduelles de la MRC; no 262-17 modifiant le règ. no 258-17 décrétant les quotes-parts et les actes de répartition de l'année 2016 pour les travaux d'entretien de certains cours d'eau sur le territoire de la MRC; no 263-17 abrogeant le règlement no 253-16 constituant un fonds de roulement; no 264-17 modifiant le règlement no 255-16 établissant les règles de régie interne de l'ensemble des comités régionaux de la MRC. (1.8.1/03);

2. **COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC** : Décision concernant une exclusion sur les lots 3 217 546, 3 217 561, 3 217 564 et 5 595 248. (6.3.3/01 & 6.6);
3. **R.A.R.C.** : Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2017. (4.2.1/01);
4. **TÉLÉBEC** : Avis du renouvellement de notre contrat d'adhésion à Centrex. (1.2.5);
5. **MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS** : Copie de la résolution no.4.13.2 concernant la nomination de M. Jean-Claude Drolet à titre de responsable du dossier de la ressource en loisirs et représentant de la municipalité auprès de la Commission des Loisirs. (1.2.5);
6. **PARC ÉOLIEN PIERRE-DE SAUREL** : Lettre de remerciements. (6.6);
7. **MINISTÈRE DES TRANSPORTS QUÉBEC** : Permission pour le branchement au réseau d'aqueduc et d'égout du 380, rue Bonsecours. (6.6 & 3.2.3/02);
8. **RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE** : Invitation à la 40^e Assemblée générale annuelle du 24 mai 2017. (1.8.2/01);
9. **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE** : Lettre nous informant du délai à respecter dans le cadre du Programme TECQ 2014-2018. (11.8.3/01);
10. **MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** : Lettre nous informant de l'octroi d'une subvention de 351 609.21 \$ à la MRC de Pierre-De Saurel pour sa performance en matière de gestion des matières résiduelles, résidentielles et industrielles, commerciales et institutionnelles. (4.3.4);
11. **CLAIRE MONTPLAISIR** : Lettre par laquelle Mme Claire Montplaisir nous remet sa démission de son poste de bénévole et de responsable de la Bibliothèque. (7.8.1).

5. Période de questions

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

6. Rapport du maire

Le maire étant absent, aucun rapport n'est déposé.

7. VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

7.1 Suivi des différents comités

À titre informatif, les membres du Conseil résument les différents développements survenus dans chacun des comités.

Rés. 2017-05-073 **7.2 Mandat pour la confection du char allégorique** (c.c. | 7.5.1)

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;
IL EST RÉSOLU

DE MANDATER Jacques et Charles-Antoine Richer pour confectionner un char allégorique représentant la Municipalité du Village de Massueville, dans le cadre de la 41^e édition des festivités de la Fête nationale.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU D'AUTORISER un budget de 600 \$ pour la confection de ce char allégorique.

Afin de donner application à la présente résolution, le montant est disponible au poste budgétaire suivant: « *Publicité et information* » (02-130-00-340-00).

Adopté à l'unanimité

8. SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment - avril 2017 (c. c. | 6.2.6)

Le rapport du mois d'avril 2017 est déposé au Conseil.

Rés. 2017-05-074 **8.2 Mandat pour la réalisation de descriptions techniques relatives à la demande d'exclusion et d'inclusion de la zone agricole** (c.c. | 6.5.12 & 6.6)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Massueville a déposé au cours du mois de mai 2016 une demande d'exclusion et d'inclusion de la zone agricole à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

CONSIDÉRANT QUE la demande d'exclusion de la zone agricole concerne une partie des lots 3 217 346, 3 217 561 et 3 217 564;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'inclusion à la zone agricole concerne une partie du lot 5 595 248;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement visé par la demande d'exclusion et d'inclusion de la zone agricole se situe dans la partie arrière de la cour d'école, du terrain des loisirs et de la propriété sise au 230 rue Bonsecours ainsi que dans une section de la terre cultivée à l'arrière de la cour d'école;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'exclusion et d'inclusion de la zone agricole visait à corriger les limites de la zone agricole afin de refléter l'utilisation actuelle du sol;

CONSIDÉRANT QUE dans une décision rendue le 28 mars 2017, la CPTAQ a autorisé l'exclusion d'une partie de la zone agricole d'une superficie approximative de 6 330 mètres carrés, correspondant à une partie des lots 3 217 546, 3 217 561 et 3 217 564, ainsi que l'inclusion à la zone agricole d'une superficie d'environ 1290 mètres carrés, correspondant à une partie du lot 5 595 248;

CONSIDÉRANT QUE cette décision est conditionnelle au dépôt au greffe de la Commission, dans un délai de 24 mois, d'une désignation faite conformément aux articles 3036 ou 3037 du Code civil du Québec ayant pour objet des lots ou parties de lots visés par ladite décision;

CONSIDÉRANT QU'une description technique des parties de lots à exclure de la zone agricole doit être réalisée par un arpenteur-géomètre;

CONSIDÉRANT QU'une description technique de la partie de lot à inclure dans la zone agricole doit être réalisée par un arpenteur-géomètre;

CONSIDÉRANT QU'une soumission estimée à 1 200,00 \$ plus taxes a été déposée par Monsieur Richard Dion, arpenteur-géomètre, le 4 avril 2017;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Stéphane Brouillard;
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
IL EST RÉSOLU

DE MANDATER Monsieur Richard Dion, arpenteur-géomètre, pour la réalisation d'une description technique des parties de lots à exclure de la zone agricole et d'une description technique d'une partie de lot à inclure à la zone agricole, conformément à la décision rendue par la CPTAQ dans le dossier 412205.

Adopté à l'unanimité

9. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, D'AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION

9.1 Rapport du responsable des travaux de voirie et de l'usine d'épuration des eaux usées – avril 2017 (c. c. | 3.2.2/01)

Le rapport du mois d'avril 2017 est déposé au Conseil.

Rés. 2017-05-075

9.2 Remplacement de la clôture à l'entrée de l'usine d'épuration des eaux usées. (c.c. | 8.3.2)

Sur proposition de monsieur le conseiller Stéphane Brouillard;
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER France St-Pierre, directrice générale, et Yan Bussières, inspecteur municipal, à donner le contrat au plus bas soumissionnaire pour le remplacement et l'agrandissement de la clôture à l'entrée de l'usine d'épuration des eaux usées;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que l'entreprise GAD Brouillard paiera 50% de la facture étant donné que c'est le déneigeur de cette entreprise qui a endommagé la clôture durant l'hiver.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-05-076 **9.3 Préparation des plans et devis et appel d'offres pour la reconstruction de la rue Varennes – programme FEPTEU** (c.c. 111.8.2/04)

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par monsieur le conseiller Stéphane Brouillard;
IL EST RÉSOLU

DE RATIFIER le mandat de la firme Tetra Tech QI inc. pour la préparation des plans et devis ainsi que les documents d'appel d'offres pour les travaux de reconstruction de la rue Varennes entre les rues Plessis et Cartier, incluant l'exutoire pluvial de la rue Saint-Nicolas.

D'AUTORISER le budget proposé de 10 500 \$, incluant les dépenses admissibles mais excluant les taxes pour réaliser ce mandat dont les principales activités seront :

- Préparation des plans et devis pour appel d'offres;
- Préparation de tous les documents requis pour soumission et transmission au SEAO;
- Assistance technique lors de la période de soumission;
- Préparation d'addenda, si requis;
- Analyse des soumissions et recommandation de l'octroi du contrat;
- Estimation finale du coût des travaux.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-05-077 **9.4 Appel d'offres – Porte de garage à l'usine d'épuration** (c.c. 111.3.3)

CONSIDÉRANT QUE des prix ont été demandés à deux fournisseurs pour l'installation d'une nouvelle porte de garage à l'usine de pompage;

CONSIDÉRANT QUE deux offres nous ont été faites, soit :

1. Portes de garage Sainte-Victoire : 1 470 \$
2. Roce, portes de garage inc. : 1 565 \$

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par monsieur le conseiller Stéphane Brouillard;
IL EST RÉSOLU

DE RETENIR les services de Portes de garage Sainte-Victoire, qui est le plus bas soumissionnaire, pour le démontage et le ramassage de l'ancienne porte et l'installation de la nouvelle porte de garage, frais d'installation inclus, au montant de 1 470 \$ plus les taxes applicables;

Afin de donner application à la présente résolution, un montant de 1 470\$ plus les taxes applicables est disponible au poste budgétaire « *Entretien et réparation bâtiments & terrains* » (02-414-00-522-00).

Adopté à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 1^{er} mai 2017

3367

10. ADMINISTRATION

Rés. 2017-05-078 10.1 Présentation des comptes à payer du mois d'avril 2017 (c. c. | liste)

Les membres du Conseil examinent la liste des comptes à payer au 30 avril 2017.

Après examen,

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;
IL EST RÉSOLU

DE PRENDRE ACTE du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière,
France Saint-Pierre, à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, France Saint-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière de la
Municipalité du Village de Massueville, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des
crédits suffisants dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la
liste des factures à payer en date du 30 avril 2017.

ET D'APPROUVER telle que soumise la liste des factures à payer pour un total de
35 048.12 \$

France Saint-Pierre
Directrice générale et secrétaire-trésorière

<u>NO CHÈQUE</u>	<u>FOURNISSEURS</u>	<u>MONTANT</u>
C1700075	A.D.M.Q. (inscription formation pour D.G.)	349.52
C1700076	Fabrique de St-Aimé et Massueville (loyer biblio mai, commandite brunch)	370.00
C1700077	Fonds de l'information sur le territoire (mutations mars 2017).....	8.00
C1700078	M.R.C. de Pierre-De Saurel (quote-part déchets rés. avril 2017).....	2 357.41
C1700079	R.I.P.I. (quote-part avril 2017).....	4 996.06
C1700080	Réseau québécois Villes et Villages en santé (adhésion 2017)	50.00
C1700081	Comité des fêtes de la St-Jean (aide financière 2017-loc. salle école)	50.00
C1700082	École secondaire Fernand Lefebvre (aide finan. gala coups de cœur).....	100.00
C1700083	Commission scolaire Sorel-Tracy (location école 2016-2017).....	4 320.00
C1700084	Clinique de l'auto Yamaska enr. (filtre et huile pour tracteur à gazon)	59.33
C1700085	Succession Maurice Desrosiers (2 fers d'angle-usine).....	9.20
C1700086	MRC de Pierre-De Saurel (5 licences antivirus).....	108.50
C1700087	Petite caisse (timbres & cour. recom., mise place concierge école, dîner inspec.).....	82.85
C1700088	R.A.R.C. (travaux au 271, St-Louis).....	21.00
C1700089	Groupe Environex inc. (analyses mensuelles-mars 2017)	149.93
C1700090	Dépanneur S.G. Bardier (essence camion & tracteur à gazon)	110.56
C1700091	Garage J.F. Tétreault (réparation et pose de pneus du camion)	68.70
C1700092	Buropro Citation (lecture copieur au 25 avril 2017).....	108.57
C1700093	Comité fêtes de la St-Jean (location chaises)	20.00
C1700094	Les Traitements Bio-Bac inc. (11.34 kg de bactéries)	747.34
C1700095	Mireille P. Levasseur (fr. déplacement Caisse populaire)	15.91
C1700096	Nord-Sud Automatisation inc. (réparation pompe)	830.53
C1700097	Manon Paulhus (ménage bureau 31 mars 2017 et guichet).....	183.96
C1700098	Francis Lapointe Lamoureux (location école avril 2017).....	95.00
C1700099	Excavation Luc Lefebvre inc. (inspection égout-817 Royale).....	344.81

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 1^{er} mai 2017**

3368

C1700100	G.A.D. Brouillard (déneigement avril 2017).....	6 710.69
C1700101	Arrosage Cloutier enr. (étendre pierre).....	51.73
C1700102	Dépanneur S.G. Bardier (essence camion).....	68.21
C1700103	Manon Paulhus (ménage bureau 28-04-2017 et guichet).....	183.96
C1700104	Les Entreprises BJB inc. (réparation lumière de rue 947 Royale)	203.34
L1700046	Visa Desjardins-France (poste journal mun. communiqué pompe, Adobe).	158.20
L1700047	Visa Desjardins-Yan (Lumen : pièces pour réparation pompe).....	862.79
L1700048	Desjardins sécurité financière (cotisations avril 2017)	971.96
L1700049	Hydro-Québec (600, rue Royale- 31 mars 2017)	2 566.59
L1700050	Hydro-Québec (éclairage public- 31 mars 2017).....	524.95
L1700051	Hydro-Québec (246, rue Bonsecours - 3 avril 2017).....	1 528.32
L1700052	Hydro-Québec (599, rue Royale - 3 avril 2017).....	367.38
L1700053	Hydro-Québec (378, rue Bonsecours - 3 avril 2017).....	125.11
L1700054	Hydro-Québec (rue Varennes - 10 avril 2017)	60.50
L1700055	Hydro-Québec (rue Varennes - 10 avril 2017)	30.22
L1700056	Hydro-Québec (rue Durocher - 10 avril 2017).....	45.77
L1700057	Fondation (cotisations REER-avril 2017).....	260.00
L1700058	Ministre du Revenu du Québec (remises avril 2017)	2 651.62
L1700059	Receveur général du Canada (remises avril 2017)	911.34
L1700060	Télébec (téléphone usine - 10 avril 2017).....	93.07
L1700061	Télébec (téléphone bureau - 10 avril 2017).....	225.10
L1700062	Fonds solidarité FTQ (cotisations REER avril 2017).....	600.00
L1700063	Télus (cellulaires 18 avril au 17 mai 2017).....	290.09

Total : 35 048.12 \$

Adopté à l'unanimité.

Rés. 2017-05-079

10.3 Appui à la Municipalité de Sainte-Victoire-de Sorel (c.c. 1.2.1/09)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel a observé un volume important de circulation de véhicules lourds étant immatriculés « véhicules agricoles » dans ses rangs;

CONSIDÉRANT QUE cette circulation accrue tend à dégrader l'état des rangs, qui sont sous la responsabilité municipale;

CONSIDÉRANT QUE la Sûreté du Québec ne peut pas interdire les transporteurs immatriculés « véhicules agricoles »;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité du Village de Massueville appuie la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel dans sa démarche de mandater le député provincial, monsieur Sylvain Rochon, pour qu'il intervienne auprès des ministères concernés pour modifier la loi de façon à interdire le passage de tout véhicule lourd dans les rangs et rues des municipalités, sauf pour des livraisons locales.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-05-080 **10.4 Appui à la Municipalité de Saint-Aimé - Route 235 - Tronçon de Massueville - Yamaska** (c.c. | 1.2.1/09)

CONSIDÉRANT QUE la route 235 est dans un état lamentable et que celle-ci s'est grandement détériorée depuis plusieurs années, présentant par exemple de multiples ornières en bordure de l'accotement causant de nombreux bris mécaniques, et considérant que les travaux de réfection ne sont prévus qu'au cours de l'année 2019;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des automobilistes, des camionneurs, des motocyclistes et des cyclistes est une préoccupation importante pour la municipalité de Saint-Aimé et qu'elle est actuellement déficiente;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité du Village de Massueville appuie la Municipalité de Saint-Aimé dans sa démarche pour que la réfection de ce tronçon de route soit considérée comme étant très urgente et que les travaux de réfection soient réalisés dans les plus brefs délais.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-05-081 **10.5 Regroupement des offices municipaux de Sorel-Tracy, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-David, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu, Yamaska et Massueville** (c.c. | 1.2.5)

CONSIDÉRANT QUE les Offices municipaux d'habitation de Sorel-Tracy, Saint-David, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu, Yamaska et Massueville, ont demandé l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de se regrouper;

CONSIDÉRANT QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux de Sorel-Tracy, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-David, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu, Yamaska et Massueville un projet d'entente de regroupement des dix offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

CONSIDÉRANT QUE les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

CONSIDÉRANT QU'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

EN CONSÉQUENCE,

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 1^{er} mai 2017

3370

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité du Village de Massueville recommande favorablement le regroupement des offices municipaux d'habitation de Sorel-Tracy, Saint-David, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu, Yamaska et Massueville, suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-05-082

10.6 Mandat accordé pour signature et présentation de l'entente de regroupement des offices municipaux d'habitation (c.c. 11.2.5)

CONSIDÉRANT QUE les Offices municipaux d'habitation de Sorel-Tracy, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu, Saint-David, Yamaska et Massueville, ont demandé l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de se regrouper;

CONSIDÉRANT QUE ces offices ont préparé une entente pour regrouper les dix organismes;

CONSIDÉRANT QUE cette entente sera présentée pour approbation aux prochaines assemblées des conseils municipaux de la ville de Sorel-Tracy, de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, de la municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, de la ville de Saint-Ours, de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel, de la municipalité de Saint-Robert, de la municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu, de la municipalité de Saint-David, de la municipalité de Yamaska et du village de Massueville;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe doit être présentée au lieutenant-gouverneur du Québec par les offices municipaux d'habitation de Sorel-Tracy, Saint-David, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu, Yamaska et Massueville, pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions de cette entente;

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec est favorable au projet;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur Matthieu Beauchemin;
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER M. Michel Berthiaume (président) à signer au nom de l'Office municipal d'habitation de Sorel-Tracy l'entente de regroupement à intervenir entre les offices municipaux de Sorel-Tracy, Saint-David, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Robert, Saint-David, Saint-Roch-de-Richelieu, Yamaska et Massueville;

D'AUTORISER M. Michel Berthiaume (président) à signer et à présenter au nom de l'Office municipal d'habitation de Sorel-Tracy la requête et tout autre document nécessaire.

Adopté à l'unanimité

11. Période de questions

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

12. Affaires nouvelles

13. Questions diverses

Une période couvrant les questions diverses est tenue à l'intention des membres du Conseil.

Rés.2017-05-083

14. Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur le conseiller Stéphane Brouillard;
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
IL EST RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h45.

Adopté à l'unanimité.

Richard Gauthier
Maire suppléant

France Saint-Pierre
Directrice générale et secrétaire-trésorière